

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 02341

Numéro SIREN : 302 316 674

Nom ou dénomination : DAUGE FIDELIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2020 sous le numéro de dépôt 14514



20200145142019

DATE DEPOT : 13/03/2020

N° DE DEPOT : 14514

N° GESTION : 1975B02341

N° SIREN : 302316674

DENOMINATION : DAUGE FIDELIANCE

ADRESSE : 38 rue Saint Ferdinand 75017 Paris

MILLESIME : 2019

.

DAUGE FIDELIANCE

S.A.S. au capital de 390 670 €
38, rue Saint-Ferdinand - Paris - 75017
302 316 674 RCS Paris

Opérat° : 14514

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2019

TROISIÈME RÉSOLUTION (Affectation du résultat)

En ce qui concerne l'affectation du résultat, la réserve légale ayant atteint 10 % du capital social, le bénéfice distribuable est égal au bénéfice de l'exercice écoulé augmenté du report à nouveau soit :

⇒ Résultat positif de l'exercice 2018/2019.....	351 661€
⇒ Report à nouveau.....	-
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>351 661 €</u>
⇒ Distribution de dividende aux actionnaires	223 240 €
⇒ Au compte Réserves.....	128 421€
<u>Total égal au bénéfice distribuable</u>	<u>351 661 €</u>

La somme ainsi attribuée aux actionnaires permet la distribution d'un dividende de 20 € par action, portant sur 11 162 actions.

Ce dividende est mis en paiement ce jour.

Ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France, à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Conforme. Le présent
F. Collot*

SAS DAUGE FIDELIANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

Siège social :
38, Rue Saint Ferdinand
75017 PARIS

*Lucien ZOUARY & Associés
Expert-comptable et commissaires aux comptes
10, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01.47.42.22.00- Fax : 01.47.42.22.00*

S.A.S DAUGE FIDELIANCE

**Siège social : 38, Rue Saint Ferdinand
75017 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'Assemblée générale de la société DAUGE FIDELIANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DAUGE FIDELIANCE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport ».

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- La société constitue des provisions pour dépréciations des fonds commerciaux selon les modalités décrites dans la note intitulée « Fonds commerciaux » en annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.
- La société constitue des provisions pour dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note intitulée « Créances » en annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

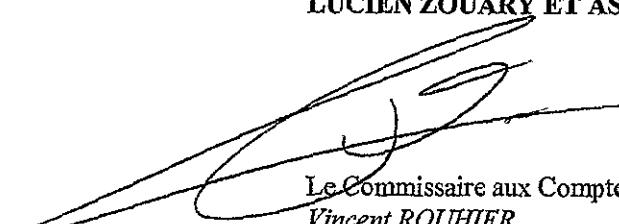
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 21 Novembre 2019.

LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES



Le Commissaire aux Comptes,
Vincent ROUHIER

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Fonds commercial	884 122	217 115	667 007	667 007
Autres immobilisations incorporelles	24 001	24 001		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	246 608	179 851	66 757	79 436
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	89 702		89 702	86 501
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 244 433	420 967	823 466	832 944
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 422 717	69 886	1 352 831	976 242
Fournisseurs débiteurs				273
Personnel				1 397
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 703		20 703	20 209
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 303		42 303	36 618
Autres créances	3 300		3 300	10 796
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000
Disponibilités	807 959		807 959	539 655
Charges constatées d'avance	162 646		162 646	158 055
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 463 628	69 886	2 393 741	1 747 244
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 708 061	490 854	3 217 207	2 580 188

**Bilan**

	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	390 670	390 670
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	110 424	110 424
Réserve légale	39 067	39 067
Autres réserves	334 337	254 331
Résultat de l'exercice	351 661	191 625
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 226 159	986 118
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	31 313	58 168
Découverts et concours bancaires	502	440
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	31 815	58 608
Emprunts et dettes financières diverses	28 908	27 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	373 826	343 714
Personnel	478 327	383 277
Organismes sociaux	390 241	368 186
Etat, Impôts sur les bénéfices	67 951	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	291 799	263 291
Autres dettes fiscales et sociales	54 161	16 678
Dettes fiscales et sociales	1 282 478	1 031 431
Autres dettes	28 657	24 450
Produits constatés d'avance	245 365	108 368
TOTAL DETTES	1 991 049	1 594 071
TOTAL PASSIF	3 217 207	2 580 188

**Compte de Résultat**

	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	4 753 030	4 102 114	650 916	15,87
Autres produits	136 917	52 004	84 913	163,28
Total	4 889 947	4 154 118	735 828	17,71
CONSOMMATION M/SSES &				
Autres achats & charges externes	1 320 552	1 107 953	212 599	19,19
Total	1 320 552	1 107 953	212 599	19,19
MARGE SUR M/SES & MAT	3 569 394	3 046 165	523 229	17,18
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	100 293	92 808	7 485	8,07
Salaires et Traitements	1 888 287	1 658 748	229 539	13,84
Charges sociales	897 998	832 906	65 092	7,82
Amortissements et provisions	36 930	57 995	-21 066	-36,32
Autres charges	12 024	29 385	-17 360	-59,08
Total	2 935 533	2 671 842	263 691	9,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	633 861	374 323	259 538	69,34
Produits financiers		1 738	-1 738	-100,00
Charges financières	546	1 162	-616	-52,99
Résultat financier	546	576	-1 122	-194,84
RESULTAT COURANT	633 315	374 899	258 416	68,93
Produits exceptionnels	50 232	1 459	48 773	NS
Charges exceptionnelles	50 232	9 905	40 327	407,15
Résultat exceptionnel		-8 446	8 446	100,00
Participation des salariés	151 088	104 334	46 754	44,81
Impôts sur les bénéfices	130 566	70 494	60 072	85,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	351 661	191 625	160 036	83,52



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DAUGE FIDELIANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 3 217 207 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 351 661 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux ont une durée d'utilisation illimitée et par conséquent ne sont pas amortissables.

Un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année, qu'il existe ou non d'indice de la perte de valeur.

Ce test de dépréciation est réalisé au niveau du groupe d'actifs auquel se rapporte le fond commercial, en rapport avec le suivi de sa performance pour l'entreprise.

Le test de dépréciation compare la valeur nette comptable avec la valeur actuelle correspondant pour l'entreprise à un coefficient de 85% des honoraires réalisés.

En cas de dépréciation elle sera imputée sur la valeur du fonds commercial. Les provisions pour dépréciation comptabilisées ne peuvent jamais faire l'objet de reprise.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Règles et méthodes comptables

L'engagement de retraite évalué au 30 juin 2019 est de 213 125 euros, sachant que cette dette est couverte partiellement par des versements auprès d'une compagnie d'assurance à hauteur de 60 000 euros. Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées non provisionné est de 153 125 euros;

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 194 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	884 122			884 122
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 001			24 001
Immobilisations incorporelles	908 124			908 124
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	70 718			70 718
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 639	24 251		175 890
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	222 357	24 251		246 608
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	86 501	3 200		89 702
Immobilisations financières	86 501	3 200		89 702
ACTIF IMMOBILISE	1 216 982	27 452		1 244 433



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		24 251	3 200	27 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	24 251	3 200	27 452	
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fond commercial BERARD	90 106	217 115		307 221
Fond commercial FIDELIO			553 929	553 929
Fond commercial AUGUSTA	22 972			22 972
Total	113 078	217 115	553 929	884 122



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	An début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	217 115			217 115
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 001			24 001
Immobilisations incorporelles	241 116			241 116
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 099	7 072		48 171
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 822	29 858		131 680
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	142 921	36 930		179 851
ACTIF IMMOBILISE	384 038	36 930		420 967



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporielles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		36 930	36 930
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		36 930	36 930
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 741 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	89 702		89 702
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 422 717	1 422 717	
Autres	66 306	66 306	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	162 646	162 646	
Total	1 741 370	1 651 669	89 702
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	34 320
Divers – produits à recevoir	3 300
Total	37 620



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 390 670,00 euros décomposé en 11 162 titres d'une valeur nominale de 35,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 162	35,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 162	35,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	191 625
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	191 625
Affectations aux réserves	80 005
Distributions	111 620
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	191 625



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	390 670				390 670
Primes d'émission	110 424				110 424
Réserve légale	39 067				39 067
Réserves générales	254 331	80 005	80 005		334 337
Résultat de l'exercice	191 625	-191 625	351 661	191 625	351 661
Dividendes		111 620			
Total Capitaux Propres	986 118		431 667	191 625	1 226 159

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 991 049 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	502	502		
– à plus de 1 an à l'origine	31 313	28 123	3 190	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	28 908	28 908		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	373 826	373 826		
Dettes fiscales et sociales	1 282 478	1 282 478		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 657	28 657		
Produits constatés d'avance	245 365	245 365		
Total	1 991 049	1 987 859	3 190	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 855			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	132 268
Banque – intérêts courus à payer	492
Dettes provis. pr congés à payer	163 150
Provision rtt	18 153
Provision 13eme mois	52 216
Provision interessement abondement	151 972
Primes a verser	85 626
Prov deplacements	5 535
Prov charges primes	44 374
Prov charges cp	87 390
Prov charges rtt	8 670
Proc charges 13 ème mois	27 074
Prov charges deplacement	2 870
Prov formation continue	10 793
Etat – autres charges à payer	28 414
Divers – charges à payer	11 107
Charges a payer ch	179
Total	830 283

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	162 646		
Total	162 646		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	245 365		
Total	245 365		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 396 784		4 396 784
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	356 245		356 245
TOTAL	4 753 030		4 753 030

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 450 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés		
Ouvriers		
Total	24	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	153 125
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERET SUR EMPRUNT	232
Autres engagements donnés	232
Total	153 357
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 213 125 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 60 000 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

DAUGE FIDELIANCE

S.A.S au capital de 390 670 €
38 rue Saint Ferdinand - Paris - 75017
302 316 674 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2019

Chers associés,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

1 - Résultats économiques et financiers de l'exercice 2018/2019

Le tableau synoptique suivant fait apparaître l'évolution comparative d'un exercice à l'autre des chiffres et des postes les plus significatifs du compte de résultat :

	Exercice clos le 30/06/2019	Exercice clos le 30/06/2018	Evolution en %
Chiffre d'affaires net	4 753 030	4 102 114	16%
Autres achats & charges externes	1 320 552	1 107 953	19%
Salaires & charges sociales	2 786 285	2 491 654	12%
Dotations aux amortissements	36 930	31 108	
Total des charges d'exploitation	4 256 085	3 779 795	+ 12%
Résultat d'exploitation	633 861	374 323	69%
Résultat financier	-546	576	
Résultat courant avant impôts	633 315	374 879	
Participations des salariés aux résultats	151 088	104 334	
Résultat net positif	351 661	191 625	83%

2 - Evolution de l'activité au cours de l'exercice 2018/2019

Il ressort du tableau comparatif ci-dessus que notre activité a été très élevée sur l'exercice encore bien davantage que l'exercice précédent.

Les charges externes ont augmenté proportionnellement plus que le chiffre d'affaires. Par contre, la masse salariale reste maîtrisée.

Il en résulte une augmentation significative du résultat d'exploitation et du résultat net.

3 - Evénements importants survenus au cours de l'exercice 2018/2019

L'actionnariat du cabinet a été modifié dans le cadre de la mise en place du pôle audit.

4 - Principaux risques et incertitudes

L'activité du cabinet a été exceptionnellement forte cet exercice. Il conviendra de gérer le retour à une activité plus normative lors des prochains exercices.

5 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du C.G.I.

6 - Délais de paiement

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la décomposition à la date du 30 juin 2019 des retards de paiement fournisseurs et clients.

	FOURNISSEURS					CLIENTS				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranche de paiement										
Nombres de factures concernées										35
Montant total des factures concernées (TTC)									154 648 €	154 648 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice					0%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice										3%
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)										
Oùais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 jours fin de mois									

7 - Situation d'endettement

En application des dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les éléments relatifs à la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires :

L'endettement financier de la société, au 30 juin 2019 représente 31 815 euros, par rapport à la situation nette de 1 226 159 euros soit un taux de 2,6% contre 5,9% l'exercice précédent.

La situation financière (disponibilités - endettement financier) s'établit à un solde positif de 776 144 euros contre 481 047 euros l'exercice précédent.

8 - Activité de la société en matière de recherche et de développement

Aucune activité dans ce domaine.

9 - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est à signaler.

10 - Proposition d'affectation du résultat

En ce qui concerne l'affectation du résultat, la réserve légale ayant atteint 10 % du capital social, le bénéfice distribuable est égal au bénéfice de l'exercice écoulé augmenté du report à nouveau soit :

En ce qui concerne l'affectation du résultat, la réserve légale ayant atteint 10 % du capital social, le bénéfice distribuable est égal au bénéfice de l'exercice écoulé augmenté du report à nouveau soit :

⇒ Résultat positif de l'exercice 2018/2019.....	351 661€
⇒ Report à nouveau.....	-
<hr/>	
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>351 661 €</u>
<hr/>	
⇒ Distribution de dividende aux actionnaires	223 240 €
⇒ Au compte Réserves.....	128 421€
<hr/>	
<u>Total égal au bénéfice distribuable</u>	<u>351 661 €</u>
<hr/>	

La somme ainsi attribuée aux actionnaires permettrait la distribution d'un dividende de 20 € par action, portant sur 11 162 actions.

Nous vous proposons de mettre ce dividende en paiement à l'issuue de l'assemblée.

11 - Rappel des dividendes distribués

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons les distributions de revenus intervenues au titre des trois exercices sociaux précédents :

Exercice	Dividende par action	Nombre d'actions	Montant global distribué	Revenu non éligible à la réfaction de 40 %	Revenu éligible à la réfaction de 40 %
2015/2016	8 €	11 162	89 296 €	83 848 €	5 448 €
2016/2017	10 €	11 162	111 620 €	104 810 €	6 810 €
2017/2018	10 €	11 162	111 620 €	104 810 €	6 810 €

12 - Perspectives d'avenir

L'activité et le résultat du prochain exercice devraient s'inscrire en repli par rapport à un exercice 2018/2019 exceptionnel.

Nous souhaitons continuer à créer des synergies au sein du groupe FIDELIANCE et assurer également le fonctionnement du pôle audit.

Nous souhaitons également développer une activité de certification des organismes de formation.

13 - Contrôle du Commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, il va vous être donné lecture des rapports de votre commissaire aux comptes.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous soumettons à votre suffrage les résolutions qui vous sont proposées.

Le président